

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LOUIS MALASSIS ST HILAIRE DES LANDES ecole.0350485m@ac-rennes.fr	Jeudi 10 mars 2022 de 18h00 à 20h00
<u>Membres présents :</u> Représentants de parents d'élèves : Mesdames CALVEZ, DEMAREST, HILAIRE et MERIENNE Enseignantes : Mesdames BINOIS, et MICHEL Monsieur BERTRAND (dir.) Madame HAMARD (conseillère municipale, chargée des affaires scolaires) Madame BOULIERE (adjointe au maire en charge des affaires scolaires) DDEN : Madame DERENNES	
<u>Membres absents excusés :</u> Monsieur Le Roux, IEN en charge de la circonscription de Fougères Monsieur HAMARD, maire Représentants de parents d'élèves : Mesdames MEHEUST et PERON Enseignantes : Madame ROME	

ORDRE DU JOUR

Ecole :

- Protocole sanitaire
- Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2021-22
- Prévisions d'effectifs 2022-2023
- Départ de Fabienne Guida

Mairie :

- Travaux et entretien des bâtiments

Questions des parents (à transmettre pour le lundi 9 mars au plus tard) :

COMPTE RENDU DE LA REUNION

① PV du 9/11/2021

- Lecture par tous les membres présents du précédent Conseil d'école.
- Le procès-verbal est adopté à la majorité.

② Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au niveau 2 depuis le 21 février 2022.

Ce changement signifie notamment :

- la **fin de l'obligation du port du masque en extérieur** pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau **des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque** (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sansmasque) ;
- **l'allègement des règles de limitation du brassage**

Le **port du masque dans les espaces intérieurs demeure requis dans les espaces clos**, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

A partir du lundi 14 mars, la **fin de l'obligation du port du masque en intérieur sera possible**.

S'agissant du dépistage :

- **Depuis le 28 février**, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé. **Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;**
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.

3 Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire 2021-2022

a) LES CONTES

Nous réaliserons un deuxième temps fort en fin d'année et nous réaliserons une porte aux ouvertes aux familles au même moment. En fonction du contexte sanitaire, il sera possible que des parents viennent aider la réalisation des ateliers.

b) MUSIQUE A L'ECOLE

Un intervenant en musique intervient auprès de nos élèves de la classe de CP et CM tous les mardis après 15h30-16h30 une semaine sur deux jusqu'à la fin de l'année.

c) BIBLIOTHÈQUE

Les élèves vont toujours une fois par période à la médiathèque.

d) PISCINE (à COGLEO à St Brice en Cogles)

La classe de CP/CM démarre son cycle de natation le lundi 28 mars. Il y aura 12 séances jusqu'à la fin de l'année scolaire.

e) ECOLE ET CINEMA

Nous attendons la date pour notre sortie au cinéma au dernier trimestre.

f) PROJET SUR L'ALIMENTATION

Les classes de CE1-CE2 et CP-CM se sont inscrits aux programmes pédagogiques TERR'ALIM et les gastronomes en circuit court. La classe de CP-CM a démarré sa séance vendredi 4 mars et la classe de CE1-CE2 a commencé le mardi 8 mars. Il y aura 5 séances (une séance tous les 15 jours).

g) JOURNÉE D'INTEGRATION

La matinée d'intégration des futurs élèves de TPS se tiendra le vendredi 1^{er} juillet 9h30-11h.

h) SORTIE A BROCELIANDE

Une sortie à Brocéliande sera réalisée avec les 3 classes le vendredi 24 juin.

4 Prévision des effectifs 2022-2023

Notre école est en ouverture conditionnelle pour la rentrée prochaine.

RENTREE 2022 EFFECTIFS ET REPARTITION DES ELEVES		
Cycle 1 Madame Virginie Binois	Cycle 2 Madame Virginie Michel	Cycle 2-3 Monsieur Steve Bertrand
3 TPS en prévision	10 CP	7 CE2
10 PS en prévision	9 CE1	14 CM1
11 MS		5 CM2
9 GS		
Total : 30 élèves	Total : 20 élèves	Total : 26 élèves
Effectif total : 76 élèves + 3 TPS = 79		

5 Départ de Fabienne

Fabienne Guida partira en retraite à la fin du mois de mars.

La mairie avec L'APE un pot le vendredi 1^{er} avril au pôle des landes.

Fabienne GUIDA sera remplacée par Mme RIBOT. Une nouvelle organisation sera mise en place. Gwendoline s'occupera maintenant de la garderie et toujours de la cantine. Delphine SALVINO prendra le poste d'ATSEM de Fabienne GUIDA (et cantine le midi) et Mme RIBOT occupera le demi poste d'ATSEM, la cantine le midi et le ménage le soir.

6 Périscolaire et Mairie

a) Travaux réalisés.

Le banc circulaire demandé par l'école a été posé. L'école remercie la mairie pour les travaux.

b) Travaux à prévoir

L'école souhaiterait connaître quels travaux pourront être effectués au niveau de l'école et la date pour le début de la rénovation des toilettes.

En fonction d'une ouverture de classe, des travaux seront à envisager pour la rénovation de la 4^e classe.

7 Questions des parents

◆ Mairie

Est-ce qu'il serait possible de sécuriser davantage les abords de l'école, surtout au niveau des passages piétons ? En effet, les voitures roulent vite et dernièrement une maman et sa fille ont été frôlées par un camion.

Réponses : Les parents d'élèves suggèrent de : mettre un panneau sortie d'école, mettre davantage de signalisation, refaire la peinture du passage piéton. La question sera étudiée à la mairie.

- Est-il possible de mettre un autre système de pointage en place pour la cantine pour éviter les erreurs de repas compter en plus ?

Réponses : Il n'y a pas de changement car le système d'inscription à l'école est pratique mais il y a parfois un problème de report. Il faut prévenir la mairie.

- Fabienne sera-t-elle remplacée dès son départ ?

Réponses : Fabienne sera bien remplacée à son départ. La personne qui la remplace arrivera même le lundi pour voir le fonctionnement au sein de l'école.

◆ Ecole

- Est-il possible d'envisager une kermesse pour la fin de l'année scolaire ?

Réponses : Si la situation sanitaire le permet et que le protocole sanitaire l'autorise, une kermesse sera réalisée. La situation semble s'améliorer donc nous sommes optimistes.

- Le projet de piscine pour les CP est-il toujours d'actualité pour le troisième trimestre?

Réponses : Les élèves de CP iront avec les CM à la piscine au cours du 3^e trimestre à partir du 28 mars, jusqu'à la fin de l'année tous les lundis après-midi.

- Les écoles aux alentours arrivent à faire plusieurs activités, malgré le Covid, beaucoup moins pour notre école comment pouvez-vous expliquer cela ?

Réponses :

Les activités scolaires ne sont pas obligatoires et l'équipe enseignante n'a pas à se justifier sur les projets qui sont choisis.

Pour rappel, il n'y a pas moins d'activités que l'année dernière : salon du livre, sortie au cinéma, projet TERR alim, sortie à Brocéliande. Ces projets auront d'ailleurs davantage lieu en fin d'année car l'équipe enseignante à anticiper l'impact du covid pendant la période hivernale. Le montant des projets est d'ailleurs plus coûteux cette année.

De plus, plusieurs événements ont été annulés par le covid comme le spectacle de la classe de CP CM avec Couesnon marche de Bretagne en janvier, le spectacle de Noël en décembre par l'association des parents d'élèves et les rencontres USEP.... L'équipe enseignante n'a fait qu'appliquer et suivre les directives.

Secrétaire de séance : S.BERTRAND

Président de séance : S.BERTRAND